

# Taxe d'apprentissage 2022

Versement entre le 1er janvier et le 31 mai 2022

## POURQUOI VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU LYCEE ELISA LEMONNIER

Le Lycée Polyvalent Elisa Lemonnier situé Porte Dorée, à Paris 12ème, accueille chaque année 1400 élèves et étudiant(e)s dans les séries générales, technologiques et professionnelles. Nous préparons nos jeunes aux diplômes allant du CAP au bac et au BTS dans les filières suivantes :

- Coiffure
- Esthétique cosmétique
- Métiers de la mode et du vêtement
- Sciences et technologies des métiers de la gestion
- Sciences et technologies de laboratoire

Toutes ces formations nécessitent du matériel pédagogique, spécifique, informatique et bureautique performant et moderne. C'est pourquoi, soucieux d'améliorer la qualité de la formation et pour répondre toujours mieux aux impératifs en matière de qualification professionnelle dans un contexte de mutation technologique et pédagogique, nous nous permettons de vous solliciter pour participer au développement de notre établissement en nous versant votre solde de taxe d'apprentissage.

***Vous contribuerez, ainsi, pour une part importante au financement des équipements, indispensables à la formation des futurs professionnels.***

## REFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

En 2020, la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel instaure une réforme importante de l'apprentissage et de ses modalités de financement. Ainsi, la loi a porté une nouvelle architecture de la taxe d'apprentissage, répartie en deux fractions, l'une de 87% dédiée au financement de l'apprentissage et la seconde, le solde de 13% (appelé Barème ou "hors quota") est dédié au développement des formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage et à l'insertion professionnelle.

## MODALITES DE VERSEMENT DU SOLDE A NOTRE ETABLISSEMENT

Notre établissement est habilité à percevoir la partie "Barème" ou "hors quota" (tout ou partie) de la Taxe d'apprentissage (13%), à destination de nos sections technologiques et professionnelles soit par virement bancaire soit directement par chèque. Un reçu libératoire vous sera transmis en retour de votre contribution pour justifier de votre versement.

### Par virement bancaire

<b>Titulaire du compte</b>			
LP ELISA LEMONNIER A/C LG PAUL VALERY			
<b>Domiciliation TPPARIS</b>			
<b>CODE BANQUE</b>	<b>CODE GUICHET</b>	<b>N° DE COMPTE</b>	<b>CLÉ RIB</b>
10071	75000	00001006674	40
IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0667 440			
BIC : TRPUFRP1			

### Par chèque à l'ordre du :

Lycée Elisa Lemonnier

#### **A adresser au :**

Lycée Elisa Lemonnier  
Service intendance  
20 avenue Armand Rousseau  
75012 Paris

Mentionner "Taxe d'apprentissage 2022" dans le libellé de votre virement

Merci de nous transmettre le bordereau de versement ci-dessous **par mail : [int.0750677d@ac-paris.fr](mailto:int.0750677d@ac-paris.fr)** ou **par voie postale à l'attention du Lycée Elisa Lemonnier** - Service Intendance - 20 avenue Armand Rousseau - 75012 - Paris

**Bordereau de versement 2022**

Raison sociale : .....

Adresse : .....

SIRET : .....

Contact (Nom-prénom) : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Montant de votre versement : .....

Par chèque (Numéro : ..... Banque : .....)

Par virement Date du virement : .....